

FICHE D'INSCRIPTION 2021/2022

Paiement : soit par 3 chèques, datés de la date d'inscription - à l'ordre de l'EATC, les 3 chèques seront encaissés aux dates suivantes : à l'inscription, début janvier et début avril 2022 ; soit par virements bancaires sur 10 mois, de septembre à juin (IBAN : CCM Pays de Thann – IBAN CCM : FR76 1027 8035 0000 0201 7000 194) - joindre à la présente inscription un justificatif de la mise en place du virement mensuel) ; soit en espèces : un reçu vous sera délivré ; nous acceptons les chèques vacances.

RAPPEL :

Les élèves sont inscrits pour la durée de l'année scolaire. Tout désistement justifié en cours d'année doit être précédé d'une lettre adressée au président 15 jours avant le début de la période suivante. Aucun désistement ne sera accepté par téléphone. Les 3 périodes sont : de septembre à fin décembre, de janvier à fin mars, d'avril à fin juin.

ELEVE : adulte enfant : Rang dans la fratrie (.....)

NOM : **Prénom** : **Nationalité** :

Date de naissance : **Lieu** : **Age** : **Sexe** (F – M)

Adresse : **CP/VILLE** :

N° Tél. domicile : **E. Mail** :

Tél. portable : (père, mère) / **Tél. professionnel** : (père, mère)

Nom(s) et prénom(s) des membres de la famille inscrits à l'EATC :

-
-

NOM du responsable légal pour les enfants :

Mr / Mme (Nom) **Prénom** : **Nationalité** :

Date de naissance : **Lieu** :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de l'élève) :

..... **CP/VILLE** :

J'autorise l'Ecole Artistique de Thann - Cernay à diffuser dans les journaux ou sur internet les photos sur lesquelles apparaissent mes enfants ou moi-même.

*Déclare avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de l'organisme :
Contrat n° (pour les enfants, joindre une attestation – idem assurance scolaire)*

Certifie avoir pris connaissance du règlement des études de l'Ecole Artistique (affiché dans les locaux)

Date :

Signature du responsable :
(ou de l'élève si majeur)

Quotient familial (si < 1000€)

Tournez SVP ↵

Cocher les cases svp :

MUSIQUE - SECTIONS CHOISIES :

A compléter par l'EATC :

COURS INDIVIDUELS	Niveau :	Jour :	Heure :	Lieu :	Professeur :	Tarif annuel :
<input type="checkbox"/> Instrument 1 :.....						
<input type="checkbox"/> Instrument 2 :.....						
<input type="checkbox"/> Chant :						

COURS COLLECTIFS	Niveau :	Jour :	Heure :	Lieu :	Professeur :	Tarif annuel :
<input type="checkbox"/> Eveil - Initiation (3 -7 ans)						
<input type="checkbox"/> Chant choral						
<input type="checkbox"/> Formation musicale (obligatoire au 1 ^{er} cycle)						

DANSE - SECTIONS CHOISIES :

A compléter par l'EATC :

COURS COLLECTIFS	Niveau :	Jour :	Heure :	Lieu :	Professeur :	Tarif annuel :
<input type="checkbox"/> Eveil danse				Col.Walch Thann		
<input type="checkbox"/> Danse Contemporaine				Col.Walch Thann	V.Tartereaux	
<input type="checkbox"/> Danse Classique				Col.Walch Thann	V.Tartereaux	
<input type="checkbox"/> Danse Africaine				Col.Walch Thann	I.Camara	
<input type="checkbox"/> HIP HOP				Steinby Thann	J.Leng	

Un certificat médical daté de moins de 3 ans est **obligatoire** pour la danse.

THEATRE – PEINTURE

A compléter par l'EATC :

COURS COLLECTIFS	Niveau :	Jour :	Heure :	Lieu :	Professeur :	Tarif annuel :
<input type="checkbox"/> Atelier théâtre enfants (7-11 ans)		Mer	9h00	Ecole Steinby	S.Delabesse	
<input type="checkbox"/> Atelier théâtre jeunes (12-15 ans)		Mardi	18h00	Ecole Steinby	S.Delabesse	
<input type="checkbox"/> Atelier peinture (14 ans et +)		Jeudi	17h00	EATC	D.Goepper	

Total annuel (cotisation 15 € + écolage)	
---	--

Total écolage :	
-----------------	--

Paiement :

Nom, prénom, adresse du payeur si différents du responsable légal :

Pour un paiement trimestriel, seul le montant de l'activité est payable en 3 fois. Le premier versement prend en compte la cotisation dans sa totalité.

L'engagement est annuel, aucune inscription ne sera remboursée (sauf cas de force majeure, après appréciation du conseil pédagogique).

Tableau à compléter par l'EATC :

ANNUEL (1 chèque)	TRIMESTRIEL (3 chèques)	MENSUEL (virements/10 mois)	ESPECES	CH.VACANCES

Votre inscription sera validée si l'EATC est en possession du dossier d'inscription complet, soit :

- Votre fiche d'inscription signée
- Une attestation d'assurance (Responsabilité Civile – assurance scolaire)
- Un certificat médical daté de moins de 3 ans pour la danse
- Un justificatif (attestation CAF) si votre quotient familiale est inférieur à 1000 €.
- Le paiement de l'année scolaire complète, ou justificatif de virement mensuel permanent sur 10 mois.